

Appel à communications

4ème séminaire inter écoles d'architecture sur l'enseignement et la recherche dans le champ du PATRIMOINE.

08 février 2018 - 10 février 2018.

juillet 2017

Comité scientifique

Jean-Paul Midant, Philippe Prost, Pierre-Antoine Gatier, Vanessa Fernandez (ENSA de Paris-Belleville), Françoise Blanc (ENSA de Toulouse) et Estelle Lusseau (chef du bureau du patrimoine contemporain, service du patrimoine culturel de la Seine-Saint-Denis)

Comité d'organisation

Vanessa Fernandez, Jeanne Montagnon, Pierre Gommier, Sandu Hagan, Michèle Le Menestrel Ullrich

Contacts

Jeanne Montagnon
Chargée des relations extérieures du DSA
+33 (0)1 53 38 50 67
jeanne.montagnon@paris-belleville.archi.fr

paris-belleville
école nationale supérieure d'architecture

60 boulevard de la Villette
75 019 Paris
Tel : + (0)1 53 38 50 00
Fax : + (0)1 53 38 50 01
www.paris-belleville.archi.fr

Réseau Scientifique Thématique
Architecture Patrimoine Création



**RICHARD
MORRIS HUNT
PRIZE**

ASSOCIÉ À LA COMUE
UNIVERSITÉ
PARIS-EST



Pour la quatrième rencontre inter écoles d'architecture sur l'enseignement et la recherche dans le champ du patrimoine, le thème retenu est le suivant :

« Quelles spécificités pour l'enseignement dans, sur et autour du patrimoine protégé ? ».

Contexte

Les rencontres pédagogiques inter-écoles sur l'enseignement du patrimoine sont nées d'un constat : le contraste évident entre l'importance cruciale des enjeux culturels, techniques et écologiques de la préservation, de la réhabilitation et de la reconversion des constructions existantes, et le caractère encore mineur que ces questions revêtent au sein des écoles d'architecture. Les trois premières rencontres inter écoles ont permis de faire émerger une grande diversité d'approches de « l'existant ». Elles ont également permis de fédérer une communauté d'enseignants et de chercheurs partageant des expériences pédagogiques et confrontant des points de vue. Devant la richesse des débats, l'évidence de la création d'un réseau scientifique thématique labellisé par le ministère de la Culture s'est imposée. Les objectifs affichés par le projet de RST « architecture, patrimoine, création », porté par l'ENSA de Lyon, sont de capitaliser les expériences pédagogiques, d'établir des lieux de débats sur les théories et les doctrines, de mettre en relation pratiques pédagogiques, enjeux professionnels et productions scientifiques, de promouvoir et de diffuser les recherches scientifiques, et enfin d'étendre ce réseau au-delà de nos frontières.

Dans le contexte de l'inauguration du réseau, qui devrait être habilité en janvier prochain, l'ENSA de Paris-Belleville accueillera le 4ème séminaire inter écoles en février 2018, probablement du 8 au 10 février (dates à confirmer en fonction des calendriers universitaires de chacun). L'équipe d'enseignants et de chercheurs a souhaité questionner la place accordée au patrimoine protégé dans l'enseignement de l'architecture. Ce type de patrimoine apparaît trop souvent réservé aux formations post-master, aux spécialistes et aux institutions pour qu'il soit clairement abordé dans l'enseignement de base. Pourtant les monuments, les quartiers anciens et la richesse de notre histoire artistique sont à l'origine du désir d'apprendre l'architecture de la plupart de nos étudiants.

Sujet

Le terme général de « patrimoine protégé » recouvre en réalité une grande variété de statuts : en dehors des bâtiments inscrits ou classés au titre des Monuments historiques, il y a leurs abords, les ensembles « label patrimoine du XXè siècle » ou « label architecture contemporaine remarquable », les sites inscrits, les secteurs sauvegardés (PSMV), les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). La reconnaissance locale, nationale ou internationale offre également une diversité de protections : la protection PLU au titre de l'article L. 123-1-5-7°, le label « Ville et Pays d'art et d'Histoire », les périmètres UNESCO, etc. Quelle est l'influence

Appel à communications

4ème séminaire inter écoles d'architecture sur l'enseignement et la recherche dans le champ du PATRIMOINE.

de ces protections sur les projets architecturaux et urbains ? Quels sont les acteurs qui participent à la défense des valeurs patrimoniales ? Quelles stratégies les collectivités élaborent-elles autour de ce patrimoine ? Quel rôle les architectes jouent-ils dans cette réalité patrimoniale qui est la toile de fond de leur pratique quotidienne ?

Nous voudrions bien sûr aborder ces sujets sous l'angle de la pédagogie : comment les questions posées par le patrimoine protégé sont-elles abordées dans l'enseignement, non seulement du projet, mais aussi dans l'ensemble des disciplines ? Dans l'attente des contributions que nous espérons riches et nombreuses, nous pouvons déjà esquisser trois thématiques :

- **Le patrimoine protégé comme objet de connaissance** : Pourront être abordés ici par exemple les outils d'interprétation (historiques, théoriques, spatiaux philosophiques) permettant d'identifier les « valeurs » à préserver, de décider d'une hiérarchie entre ces valeurs, de définir des postures à adopter dans le projet. Les différentes échelles, de l'édifice au paysage pourront être évoquées. On pourra également développer des expériences pédagogiques ou de recherche autour des outils d'investigation : modélisation numérique de structures pour en comprendre les pathologies, essais physico-chimiques sur les matériaux et leur vieillissement, relevés archéologiques ou constructifs à base de dessin d'observation ou d'outils comme la photogrammétrie, le scanner 3D, etc.

- **Le patrimoine protégé comme levier économique et / ou politique** : Au-delà des idéaux ou des craintes générés chez les citoyens par la protection d'un édifice ou d'un quartier, nous voudrions réunir des contributions d'enseignants et de chercheurs sur les répercussions de la patrimonialisation en termes économiques et sociaux : gentrification, spéculation foncière ou paupérisation, mécanismes de financement de la rénovation, effets positifs et négatifs du tourisme, notamment sur l'emploi et l'environnement, etc. Nous voudrions également aborder les questions de stratégies politiques associées au patrimoine : instrumentalisation des qualités supposées ou réelles dans les projets de développement urbain, obtention et conservation de « labels »... En outre, nous aimerions réunir des contributions d'enseignants de droit sur les manières dont les règlements et législations du patrimoine actuelles, mais aussi leur évolution dans le temps, peuvent être abordés en cours. Les institutions de la protection du patrimoine, leur rôle, leurs devoirs et leurs moyens d'action pourront aussi être étudiés.

- **Le patrimoine protégé comme instrument projet** : Nous voudrions réunir ici des contributions sur la façon dont le patrimoine protégé peut être un terrain de projet contemporain, dans le cas de reconversions, ou d'interventions temporaires par exemple. De quelle façon les qualités architecturales, urbaines, paysagères sont-elles perçues par les étudiants et réinvesties, réinterprétées dans leur projet ? Comment les normes et contraintes actuelles de la construction devraient-elles s'adapter aux spécificités d'une architecture protégée ? Le respect dû au statut de protection entraîne-t-il des pratiques de projet différentes d'une intervention faite dans un environnement ordinaire ? Comment les projets à l'échelle urbaine (espace public, constructions neuves dans les abords immédiats), par leurs dimensions, volumétrie, matériaux, vocabulaire, etc. peuvent-ils mettre en valeur le monument, dialoguer avec lui, etc. ? Les architectures protégées sont également à même de générer des programmes particuliers comme des parcours de visite des bâtiments ou sites archéologiques, la création de bâtiments visiteurs ou de centres d'interprétation. Quelle architecture pour ces interventions ?

Appel à communications

4ème séminaire inter écoles d'architecture sur l'enseignement et la recherche dans le champ du PATRIMOINE.

Une attention particulière sera portée aux contributions qui montrent des exemples d'articulation entre recherche et enseignement / projet, ou des pratiques pédagogiques interdisciplinaires. Le choix de la date de cette rencontre à la fin du premier semestre devrait permettre d'incorporer des expériences pédagogiques menées pendant cette période.

Organisation

La durée prévue du séminaire est de deux jours ou deux jours et demi. Si les contributions sont particulièrement nombreuses, plusieurs sessions parallèles pourraient être organisées.

Nous avons décidé de mettre un pays à l'honneur au cours d'une demi-journée de conférences et de débats. Cette année, le pays invité sera les États-Unis, grâce au partenariat avec le Richard Morris Hunt Fellowship Prize. Les contributions d'architectes du patrimoine et enseignants américains porteront notamment sur les systèmes de protection (réglementation, bâtiments, quartiers ou sites protégés, institutions, financements) ainsi que sur les pratiques professionnelles spécifiques au patrimoine protégé (études, projets, *standards* et *guidelines*, débats publics, avis des spécialistes, mouvements citoyens, etc.) L'enseignement d'*Historic Preservation* et ses différentes branches (*advocacy*, *urban planning*, architecture, conservation) seront également abordés. Nous espérons ainsi alimenter les débats du séminaire en décalant le regard.

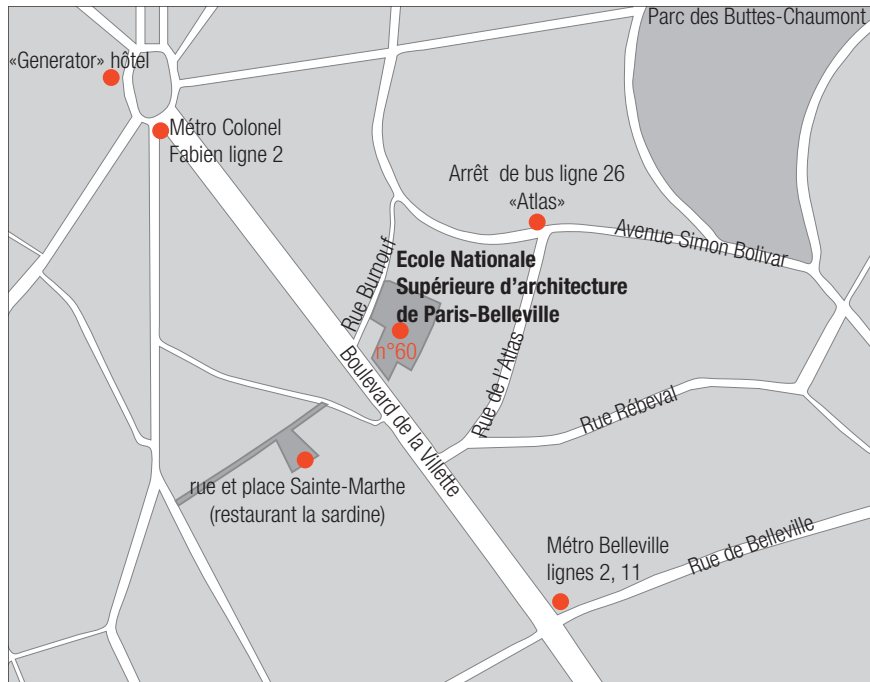
Nous souhaiterions également organiser une exposition de posters scientifiques ou de projets réalisés par les étudiants de toutes les écoles dans le domaine du patrimoine pendant la durée du séminaire. L'ENSA de Paris-Belleville pourra se charger des reproductions et de l'affichage si les fichiers sont envoyés suffisamment en avance.

Des visites pourront également être organisées sur Paris et la région.

La dernière demi-journée (prévision, le samedi matin), sera réservée à la réunion du conseil scientifique du réseau. La création de comités sera notamment abordée, en fonction des chantiers prioritaires du RST : diffusion des formations, recensement des publications, pérennisation des rencontres, événements inter-ENSA, création d'une plate-forme doctorale thématique, mise en place d'un site Internet...

Contributions

Les propositions de communications sont à envoyer sous forme d'un texte de 1.500 signes maximum à l'adresse suivante : jeanne.montagnon@paris-belleville.archi.fr avant le 30 septembre 2017.



paris-belleville
 école nationale supérieure d'architecture

60 boulevard de la Villette
 75 019 Paris
 Tel : + (0)1 53 38 50 00
 Fax : + (0)1 53 38 50 01
www.paris-belleville.archi.fr

avec le soutien de :



**RICHARD
 MORRIS HUNT
 PRIZE**

ipraus
 institut parisien
 de recherche architecture
 urbanistique société



Réseau Scientifique Thématique
 Architecture Patrimoine Création